AMOPA
Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques
Section de la Côte-d'Or

CONCOURS DE « JOUTES ORATOIRES » 2026-2027
Organisé par l'AMOPA 21

GRILLE D'ÉVALUATION

Critère	Descriptif du critère	Points
I. CONTENU		
Compréhension et respect du sujet	Le sujet a-t-il été bien cerné et présenté ?	/5
Structure de l'argumentation	Les arguments avancés étaient-ils bien structurés et clairs ?	/10
Qualité et pertinence des arguments	Les arguments avancés étaient-ils suffisamment solides pour influencer, voire dominer le cours de la discussion ? Les contre-arguments amenés mettaient-ils efficacement et profondément en doute les arguments proposés par l'autre partie du binôme ?	/20
Réfutation	Les participants démontrent qu'ils se sont écoutés et qu'ils arrivent à réfuter les arguments avancés.	/10
Renseignements techniques	Bonne connaissance du sujet par la présentation de faits, de statistiques, d'informations et de leur utilisation appropriée. Sources citées.	/5

TOTAL :/50

II. FORME		
Aisance d'élocution	Les participants ont une belle prestance et s'expriment de façon fluide, claire et précise.	/10
Phonologie et phonétique	Les participants articulent bien. Force de la voix, débit, intonations claires et naturelles.	/10
Grammaire	Respect des règles de syntaxe. Phrases complètes, bien structurées. Alternance des phrases complexes et simples. Bonne utilisation des temps et des modes.	/10
Lexique	Vocabulaire varié, adapté et adéquat	/10
Posture et éléments extralinguistiques	Maintien, expression non verbale (faciale et gestuelle), attitude	/10

TOTAL :/50

III. AUTRES		
Ethique	Les participants respectent les règles de bienséance, le protocole oratoire et gardent leurs rôles respectifs tout au long du débat. Ils ne monopolisent pas la parole quand ils interviennent.	/5
Travail d'équipe	Prendre en compte la capacité de chaque orateur à travailler en tant que membre d'une équipe en sachant s'intégrer aux arguments de l'autre membre du binôme. Les orateurs devront démontrer qu'ils ont une stratégie coordonnée.	/10
Respect du temps accordé	Les membres ne dépassent pas la limite du temps qui leur est accordé et utilisent au moins 80% du temps alloué.	/5

TOTAL :/20

TOTAL GÉNÉRAL :	**...../120**
CLASSEMENT DU BINÔME :	